



## MODIFICATION 003

### DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES ARCHITECTURE DE PAYSAGE – DIVERS SERVICES, RÉGION DU QUÉBEC

L'objectif de la modification 003 est de :

- Fournir les questions et réponses concernant la demande d'offre à commandes (DOAC).

Veuillez appliquer les modifications suivantes à la demande d'offre à commandes :

---

#### 1) QUESTION ET RÉPONSES

##### Question 2

Référence EPEP 3, item 3.3.3 Expérience antérieure (page 98 de 113) : Est-ce que les projets présentés en réponse à ce critère doivent être terminés ou peuvent être en cours ?

##### Réponse 2

Les projets peuvent être en cours de réalisation, dans ce cas l'expert conseil devra indiquer les étapes de services qui ont été réalisées au moment du dépôt de la présente offre de service.

##### Question 3

Est-il permis d'ajouter une Annexe Curriculum vitae dans l'offre ?

##### Réponse 3

Oui, toutefois les annexes ne seront pas examinées dans le cadre du processus d'évaluation des propositions de services de cette offre à commande.

##### Question 4

Est-il possible de modifier la règle qui oblige à présenter des projets réalisés au cours des 5 dernières années ? Ce critère limite la présentation de projets réalisés par une firme et qui couvrent tous les paramètres de l'appel d'offres.

##### Réponse 4

Les projets à présenter afin de justifier l'expérience antérieure (3.3.3) pourront être réalisés ou entrepris au cours des huit dernières années précédant la date de clôture de l'offre à commande. Pour les projets entrepris, l'expert conseil devra démontrer la portion de services qui a été réalisée au moment de la clôture de cette offre à commande.

##### Question 5

En référence au bordereau de soumission, est-il possible de prévoir une ressource en « phytotechnologie » qui n'est pas un architecte paysagiste ?

##### Réponse 5

Se référer à la réponse de la question 1

##### Question 6

Référence partie 2, page 66 de 113, article 4.1 : Le texte fait référence à des estimateurs, économistes en construction. Vous n'en faites pas référence dans le bordereau ni dans les principaux CV à présenter. Que devons-nous comprendre ?

### Réponse 6

Le texte fait référence à un format de présentation édité par cet institut. Vous trouverez au lien suivant un modèle du format désigné par l'énoncé du point 4.1.

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/biens-property/sngp-npms/bi-rp/formulaires-forms/icec-ciqs-fra.html#>

Les estimations de coût peuvent être réalisées par du personnel professionnel spécialisé dans les champs d'expertise désignée à la programmation de chacune des mandats.

### Question 7

Il semble il y avoir une ambiguïté : à la page 67 de 113, il est question de ces domaines de spécialités :

1. Génie : civil, électrique, structure et hydraulique;
2. Architecture : abris et petits bâtiments;
3. Arpentage : relevé topographique et bathymétrie
4. Géotechnique et laboratoire: Étude de caractérisation et contrôle de la qualité
5. Biologie: habitats fauniques et floristiques variés
6. Mise en valeur: Scénographie, design graphique et contenu d'interprétation
7. Génie forestier: Foresterie urbaine
8. Éclairage architecturale et événementiel

Dans la section EPEP au point 3.3.4 (page 99 de 113), il est demandé de fournir que six curriculum vitae des membres de l'équipe, et à l'annexe B- Proposition de prix, on nous demande de fournir des taux horaires pour des ressources additionnelles. Devons-nous fournir des noms pour toutes les spécialités mentionnées ou seulement ceux des six ressources dont nous devons fournir le curriculum vitae ?

### Réponse 7

En fonction de la programmation de projet de chacun des mandats qui sera confié au consultant, il est possible que l'expert conseil doive s'adjoindre les services de firme spécialisée et d'experts dans les domaines mentionnés (8 domaines). A des fins d'évaluation de l'offre à commande seul les six (6) curriculum vitae demandés au point 3.3.4 2. seront évalués. Toutefois vous devez soumettre des prix unitaire pour chacun des experts indiqués à l'annexe B.

### Question 8

À la page 98 de 113, au point 3.3.2, 2b), il est écrit ceci : « ...du processus servant à établir les niveaux de ressources requis pour les commandes subséquentes individuelles et à l'affectation du personnel de l'équipe; ». Serait-il possible de préciser ce que vous entendez par processus servant à établir les niveaux de ressources?

### Réponse 8

Analyse des offres subséquentes par exemple en termes de complexité, d'étendue, de durée et proposition d'affectation de personnel par étape de services selon cette analyse.

### Question 9

À la page 100 de 113, au point 3.3.5, 2b), vous demandez « ... résumé de la structure que vous proposez pour la répartition des travaux, à savoir la portée des travaux, les ressources affectées au projet, le calendrier et l'importance du travail en fonction du nombre d'heures pour toutes les personnes-ressources désignée; ». Et vous redemandez au point 2c) à propos des personnes-ressources affectées au projet et au point 2d) importance du travail. S'agit-il de la même chose qui est demandé au point 2b)?

### Réponse 9

Oui c'est la même information qui est demandée, ainsi retirer le point 2d) de l'énoncé.

**Question 10**

À la page 102 de 113, au point 3.3.5, on mentionne: « ... de manière à réaliser ce mandat sur 24 mois. ». Est-ce que la période de 24 mois doit comprendre les services SR 1 à SR 6, ou bien si la période de construction (SR6) est exclue de la période de 24 mois?

**Réponse 10**

Cette période inclue toute les étapes de services requises pour ce projet hypothétique.

**Question 11**

À la page 98 de 113 des termes de référence en français, à l'article 3.3.2.2, la description de ce que le proposant devrait fournir ne correspond pas au même article de la version anglaise. Il manque aussi le point f) dans l'énumération. Pourriez-vous nous confirmer la description de ce qui est demandé pour la version française des termes de référence?

**Réponse 11**

Ajouter au terme de référence en français l'énoncé suivant :

f) Démontrer la façon dont l'équipe a l'intention de rencontrer le temps de réponses aux exigences de projet;

**Question 12**

Au point 3.3.1 des exigences évaluées, nous comprenons que nous présentons ici toute notre équipe et les capacités et compétences que nous apportons?

**Réponse 12**

Les attentes à l'égard de votre démonstration sont clairement définies au point 3.3.1.2.

**Question 13**

Au point 3.3.3, il est indiqué de présenter 10 projets importants réalisés par le proposant au cours des 5 dernières années. Nous comprenons qu'il s'agit de présenter des projets de toute l'équipe (architecture de paysage, génie, architecture, etc.) ou faut-il que seule la firme présente 10 projets?

**Réponse 13**

Consulter tout d'abord la réponse à la question 4.

La firme (proposant) doit avoir participé à la réalisation de ces projets.

Les projets recevables sont réalisés par la firme (proposant) qui dépose l'offre de services et non par ces sous-traitants.

Dans le cas que l'offre de services est déposé par des coentreprises, les projets des firmes seront jugés recevables.

Dans le cas de proposant ayant des places d'affaire partout au Canada et à l'international, seul les projets réalisés sur le territoire du Québec seront recevables.

**Question 14**

Au tableau page 112, est-ce que le poste d'architecte junior comprend la catégorie dessinateur comme personnel de soutien?

**Réponse 14**

Le dessinateur peut être un professionnel de niveau junior et un technicien de formations diverses dont la tâche principale consiste à effectuer la mise en plan.